

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 18 JANVIER 2018

Etaient présents : Dominique VERET, Maire

Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Raymonde Joigneault, Yves Chaudat, Philippe Héritier, Louis-Philippe Forey, Annick Sauvain, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru

Excusés : Léonard Dillenschneider, Marie-Christine Leclercq

DELIBERATIONS

Vente parcelles de terrain Rue de la Gare à Mr Franck VOITURET

Le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu le document d'arpentage de la SCP Bonnet-Marchal concernant les parcelles de terrain à vendre à Mr Franck Voituret, domicilié Rue de la Gare à Corgoloin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la vente des parcelles sections cadastrales n° AD 280 d'une contenance de 0a30ca et AD n° 489 d'une contenance de 0a98ca soit une superficie totale de 1a28ca, au prix de 16.60€ le m².

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes pièces afférent à la transaction.

Approbation de la modification des Statuts du SICECO

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le Comité syndical du SICECO a, par délibération du 1^{er} février 2017, accepté la demande d'adhésion au Syndicat de 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. L'arrêté préfectoral du 20 juin 2017 a entériné cette extension de périmètre.

Le Comité syndical du SICECO a approuvé par une première délibération, le 8 décembre 2017, la demande d'adhésion de 11 EPCI dont la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (délibération du 28 novembre 2017)

Monsieur le Maire précise que c'est au tour de l'ensemble des adhérents au SICECO, communes et EPCI, de se prononcer sur l'extension de périmètre et la modification de Statuts.

Il propose au Conseil Municipal de les approuver. Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, approuve l'adhésion des Etablissements publics de Coopération Intercommunale cités ci-dessus ; approuve la révision statutaire telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 8 décembre 2017 ; autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Travaux SICECO

Philippe Héritier intervient sur les travaux de rénovation de l'éclairage public, qui se déroulent sur la RD 974.

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Grande Rue

Des conventions sont encore à approuver par quelques riverains. Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Permanente du Conseil Départemental a attribué une subvention d'un montant de 3.000,00 € à la Commune de Corgoloin, pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Environnement

Raymonde Joigneault informe le Conseil Municipal de ses échanges avec la Sarl Claude Monnot, paysagiste environnement, qui a fait parvenir deux devis pour des travaux d'entretien d'espaces verts. Certains de ces travaux seront à réaliser en 2018 et d'autres plus tard dans le temps. Le montant total des devis s'élève à 15.180,00 € HT.

Raymonde Joigneault et Annick Sauvain ont reçu en Mairie Mme Elodie Jacob, chargée de mission tourisme, dans le cadre de la mise en place de la signalétique « Climats » sur le territoire de la Communauté de Communes.

Pour ce qui concerne notre commune, deux panneaux pourraient être installés sur la RD974 Dans la traversée du village.

Calendrier des manifestations 2018

Annick Sauvain propose de réfléchir à un planning des manifestations en 2018 : reporter celles déjà connues et réfléchir à de nouvelles manifestations qui pourraient être organisées dans la commune ; concours des Maisons Fleuries, une journée du « ramassage des déchets », etc...

Elections Municipales Complémentaires

Le Maire informe le Conseil Municipal que les dates des élections municipales complémentaires ont été fixées aux 18 et 25 mars 2018 prochain. L'arrêté Préfectoral a été affiché aux panneaux et sera publié sur le site Internet de la Commune.

Informations du Maire

-prix de l'eau : une information spéciale sera diffusée à l'habitant expliquant le prix du m3 de l'eau facturé par Véolia et sur le nouveau forfait appliqué à compter du 1^{er} Janvier 2018 pour le ramassage des déchets ménagers.

-PLU : la réunion du PLU portant sur l'état agricole et viticole aura lieu lundi 22 janvier 2018 à 14h30.

-information sur une réunion travaux nouvelle construction périscolaire le mardi 23 janvier 2018

-Point sur la demande de subventions présentée au Conseil Départemental pour les travaux du « Chemin Neuf » et l'accessibilité aménagement extérieur de la salle des fêtes au titre du Programme Soutien à la Voirie.

Fin de la séance : 23Heures